

MAIRIE D AURIAC - PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le 11 AVR. 2024  
ID : 019-211901400-20240408-0302024-DE

DELIBERATION DU Conseil Municipal d'Auriac  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 9  
Nombre de pouvoirs : 3  
Pour : 9

Date de convocation : 02/04/2024

Séance du : 08/04/2024 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal d'Auriac sous la présidence de Mr Jean-Yves LAPEYRE, doyen délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Mme Nicole BARDI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**2024/030 COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou Déficit	ou Excédents	ou Déficit	ou Excédents	ou Déficit	ou Excédents
Résultats reportés		209 656,90	34 746,68		34 746,68	209 656,90
Opérations de l'exercice	657 445,25	797 505,60	133 442,59	144 421,60	790 887,84	941 927,20
TOTAUX	657 445,25	1 007 162,50	168 189,27	144 421,60	825 634,52	1 151 584,10
Résultats de clôture		349 717,25	23 767,67			325 949,58
Restes à réaliser			67 642,00	7 742,00	67 642,00	7 742,00
TOTAUX CUMULES	657 445,25	1 007 162,50	235 831,27	152 163,60	893 276,52	1 159 326,10
Résultats définitifs		349 717,25	83 667,67			266 049,58

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Pierre AUTIERE ; Michel CAZE ; Bernard SELVES ; Brigitte MARC ; Jean Yves LAPEYRE ; Olivier DUCLAUX ; Clémentine ESCURE ; Sophie GREZE ; Bernard BATTEUX.

Pour expédition conforme,  
Le 08 Avril 2024  
Le Maire,  
Nicole BARDI



# EAUX AURIAC - EAUX

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le 11 AVR. 2024 SLOW  
ID : 019-211901400-20240408-0312024-DE

## DELIBERATION DU Conseil Municipal d'AURIAC SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 9  
Nombre de pouvoirs : 3  
Date de convocation : 02/04/2024

Pour : 9

Séance du : 08/04/2024 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal d'AURIAC sous la présidence de Mr Jean-Yves LAPEYRE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Mme Nicole BARDI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### 2024-031 COMPTE ADMINISTRATIF EAUX

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		77 378,95		43 772,49		121 151,44
Opérations de l'exercice	31 763,67	37 929,71	2 480,26	13 191,22	34 243,93	51 120,93
TOTAUX	31 763,67	115 308,66	2 480,26	56 963,71	34 243,93	172 272,37
Résultats de clôture		83 544,99		54 483,45		138 028,44
Restes à réaliser			21 127,00		21 127,00	
TOTAUX CUMULES	31 763,67	115 308,66	23 607,26	56 963,71	55 370,93	172 272,37
Résultats définitifs		83 544,99		33 356,45		116 901,44

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Pierre AUTIERE ; Michel CAZE ; Bernard SELVES ; Brigitte MARC ; Jean Yves LAPEYRE ; Olivier DUCLAUX ; Clémentine ESCURE ; Sophie GREZE ; Bernard BATTEUX

Pour extrait conforme,  
Le 11 Avril 2024  
Le Maire,  
Nicole BARDI



**ASSAINISSEMENT AURIAC - ASSAINISSEMENT**

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le **11 AVR. 2024** *SLOW*  
ID : 019-211901400-20240408-0322024-DE

**DELIBERATION DU Conseil Municipal d'Auriac  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice : **11**  
Nombre de membres présents : **7**  
Nombre de suffrages exprimés : **9**  
Nombre de pouvoirs : **3**  
Date de convocation : **02/04/2024**

*Pour : 9*

Séance du : 08/04/2024 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal d'Auriac sous la présidence de Mr Jean-Yves LAPEYRE, doyen délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Mme Nicole BARDI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**2024-032 COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		3 299,21		164 247,37		167 546,58
Opérations de l'exercice	32 493,83	35 548,47	6 966,97	23 869,31	39 460,80	59 417,78
<b>TOTAUX</b>	<b>32 493,83</b>	<b>38 847,68</b>	<b>6 966,97</b>	<b>188 116,68</b>	<b>39 460,80</b>	<b>226 964,36</b>
Résultats de clôture		6 353,85		181 149,71		187 503,56
Restes à réaliser			10 500,00		10 500,00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>32 493,83</b>	<b>38 847,68</b>	<b>17 466,97</b>	<b>188 116,68</b>	<b>49 960,80</b>	<b>226 964,36</b>
Résultats définitifs		6 353,85		170 649,71		177 003,56

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Pierre AUTIERE ; Michel CAZE ; Bernard SELVES ; Brigitte MARC ; Jean-Yves LAPEYRE ; Olivier DUCLAUX ; Clémentine ESCURE ; Sophie GREZE ; Bernard BATTEUX.

Pour expédition conforme,  
Le 08 Avril 2024  
Le Maire  
Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC

## DEPARTEMENT DE LA CORREZE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024/033

L'an deux mille vingt quatre, le 08 Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Jean Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC, Mr Olivier DUCLAUX,

Absents excusés : Mme Clémentine ESCURE (Procuration à Mr Olivier DUCLAUX)

Mr Bernard BATTEUX (Procuration à Mme Brigitte MARC)

Mme Sophie GREZE (Procuration à Mr Pierre AUTIERE)

Absent : Mr Philippe DUBOIS

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

### DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

#### 2024/033 COMMUNE D' AURIAC- BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal,  
après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2023  
statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
considérant les éléments suivants:

#### POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau): ..... 209 656,90 €

Résultat d'investissement antérieur reporté : ..... -34 746,68 €

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

solde d'exécution de l'exercice: ..... 10 979,01 €

solde d'exécution cumulé: ..... -23 767,67 €

#### RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement ..... 67 642,00 €

recettes d'investissement ..... 7 742,00 €

solde **59 900,00 €**

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A LA DATE DU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé 001 ..... -23 767,67 €

rappel du solde des restes à réaliser ..... -59 900,00 €

solde -83 667,67 €

**BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL 83 667,67 €**

#### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice ..... 140 060,35 €

résultat antérieur ..... 209 656,90 €

**TOTAL A AFFECTER 349 717,25 €**

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 11 AVR. 2024

ID : 019-211901400-20240408-0332024-DE

SLOW

**décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit:**

**AFFECTATION**

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 sur BP 2024	83 667,67 €
2) affectation complémentaire en "réserves" recette au compte 1068 sur BP 2024	0,00 €
3) reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ( report à nouveau créditeur) 002	266 049,58 €

**TOTAL 349 717,25 €**

Nombre de votants	10
Nombre de voix Pour	10
Nombre de voix Contre	0
Abstentions	0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,  
Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC

## DEPARTEMENT DE LA CORREZE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024/034

L'an deux mille vingt quatre, le 08 Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Jean Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC, Mr Olivier DUCLAUX,

Absents excusés : Mme Clémentine ESCURE (Procuration à Mr Olivier DUCLAUX)

Mr Bernard BATTEUX (Procuration à Mme Brigitte MARC)

Mme Sophie GREZE (Procuration à Mr Pierre AUTIERE)

Absent : Mr Philippe DUBOIS

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

### **DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

#### **2024/034 COMMUNE D' AURIAC- BUDGET DES EAUX - M49**

Le conseil municipal,  
après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2023  
statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
considérant les éléments suivants:

#### **POUR MEMOIRE**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau): ..... 77 378,95 €

Résultat d'investissement antérieur reporté : ..... 43 772,49 €

#### **SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023**

solde d'exécution de l'exercice: ..... 10 710,96 €

solde d'exécution cumulé: ..... 54 483,45 €

#### **RESTES A REALISER AU 31/12/2023**

dépenses d'investissement ..... 21 127,00 €

recettes d'investissement ..... 0,00 €

solde **-21 127,00 €**

#### **BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A LA DATE DU 31/12/2023**

rappel du solde d'exécution cumulé ..... 54 483,45 €

rappel du solde des restes à réaliser ..... -21 127,00 €

solde **33 356,45 €**

#### **BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL**

**0,00 €**

#### **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

résultat de l'exercice ..... 6 166,04 €

résultat antérieur ..... 77 378,95 €

#### **TOTAL A AFFECTER**

**83 544,99 €**

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 11 AVR. 2024

ID : 019-211901400-20240408-0342024-DE

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit:

**AFFECTATION**

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 sur BP 2024	0,00 €
2) affectation complémentaire en "réserves" recette au compte 1068 sur BP 2024	0,00 €
3) reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ( report à nouveau créateur)	83 544,99 €

**TOTAL 83 544,99 €**

Nombre de votants	10
Nombre de voix Pour	10
Nombre de voix Contre	0
Abstentions	0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC

## DEPARTEMENT DE LA CORREZE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024/035

L'an deux mille vingt quatre, le 08 Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Jean Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC, Mr Olivier DUCLAUX,

Absents excusés : Mme Clémentine ESCURE (Procuration à Mr Olivier DUCLAUX)

Mr Bernard BATTEUX (Procuration à Mme Brigitte MARC)

Mme Sophie GREZE (Procuration à Mr Pierre AUTIERE)

Absent : Mr Philippe DUBOIS

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

### DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

#### 2024/035 COMMUNE D' AURIAC- BUDGET ASSAINISSEMENT - M49

Le conseil municipal,

après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2023

statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

considérant les éléments suivants:

#### POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau): ..... 3 299,21 €

Résultat d'investissement antérieur reporté : ..... 164 247,37 €

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

solde d'exécution de l'exercice: ..... 16 902,34 €

solde d'exécution cumulé: ..... 181 149,71 €

#### RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement ..... 10 500,00 €

recettes d'investissement ..... 0,00 €

solde **10 500,00 €**

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A LA DATE DU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé ..... 181 149,71 €

rappel du solde des restes à réaliser ..... -10 500,00 €

solde 170 649,71 €

#### BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL

**0,00 €**

#### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice ..... 3 054,64 €

résultat antérieur ..... 3 299,21 €

**TOTAL A AFFECTER**

**6 353,85 €**

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 11 AVR. 2024

ID : 019-211901400-20240408-0352024-DE

SLOW

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit:

**AFFECTATION**

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 sur BP 2024	0,00 €
2) affectation complémentaire en "réserves" recette au compte 1068 sur BP 2024	0,00 €
3) reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 (report à nouveau créditeur)	6 353,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 353,85 €</b>

Nombre de votants	10
Nombre de voix Pour	10
Nombre de voix Contre	0
Abstentions	0

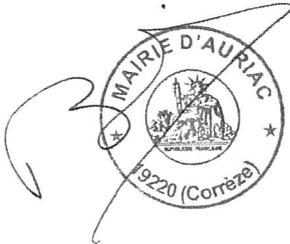
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC.

Absents excusés : Mr Bernard BATTEUX (procuration à Mme Brigitte MARC), Mme Clémentine ESCURE (procuration à Mr Olivier DUCLAUX), Mme Sophie GREZE (procuration à Mr Pierre AUTIERE).

Absent : Mr Philippe DUBOIS.

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

### 2024/036 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024

Le Conseil Municipal procède au vote du budget principal 2024 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

- Dépenses : 878 513.83 €
- Recettes : 878 513.83 €

#### Section d'investissement

- Dépenses : 1 098 982.70 €
- Recettes : 1 098 982.70 €

#### Vote :

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr CAZE Michel, Mr Bernard SELVES, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC.

Absents excusés : Mr Bernard BATTEUX (procuration à Mme Brigitte MARC), Mme Clémentine ESCURE (procuration à Mr Olivier DUCLAUX), Mme Sophie GREZE (procuration à Mr Pierre AUTIERE).

Absent : Mr Philippe DUBOIS

Mme Brigitte MARC a été désigné secrétaire de séance.

### 2024/037 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAUX 2024

Le Conseil Municipal procède au vote du budget Eaux 2024 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 116 750.65 €
- Recettes : 116 750.65 €

Section d'investissement

- Dépenses : 94 718.51 €
- Recettes : 94 718.51 €

Vote

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

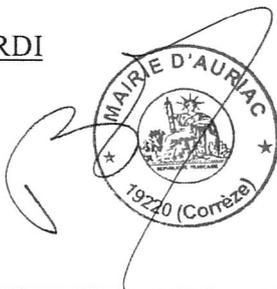
Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC.

Absents excusés : Mr Bernard BATTEUX (procuration à Mme Brigitte MARC),  
Mme Clémentine ESCURE (procuration à Mr Olivier DUCLAUX), Mme Sophie GREZE (procuration à Mr Pierre AUTIERE),

Absent : Mr Philippe DUBOIS.

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

## **2024/038 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2024**

Le Conseil Municipal procède au vote du budget assainissement 2024 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 39 184.82 €
- Recettes : 39 184.82 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 203 753.35 €
- Recettes : 203 753.35 €

Vote :

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC

## DEPARTEMENT DE LA CORREZE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Bernard SELVES, Mr Michel CAZE, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC.

Absents excusés : Mr Bernard BATTEUX (procuration à Mme Brigitte MARC),  
Mme Clémentine ESCURE (procuration à Mr Olivier DUCLAUX),  
Mme Sophie GREZE (procuration à Mr Pierre AUTIERE).

Absent : Mr Philippe DUBOIS.

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

### 2024/039 – EMPLOIS SAISONNIER 2024 – NON TITULAIRES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prévoir du personnel saisonnier pour l'accueil au camping municipal et l'entretien des locaux.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de recruter le personnel saisonnier nécessaire pour la période du 15 juin au 15 septembre 2024 :
- Pour l'accueil du camping et l'entretien des locaux : à raison de 8 équivalents temps plein, soit 35 h par semaine.
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour procéder au recrutement du personnel saisonnier, dans la limite des quotas définis ci-dessus.
- Autorise Madame le Maire à signer les contrats de travail et à prendre toutes décisions concernant l'organisation des plannings de travail des employés recrutés.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Bernard SELVES, Mr Michel CAZE, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC.

Absents excusés : Mr Bernard BATTEUX (procuration à Mme Brigitte MARC),  
Mme Clémentine ESCURE (procuration à Mr Olivier DUCLAUX),  
Mme Sophie GREZE (procuration à Mr Pierre AUTIERE).

Absent : Mr Philippe DUBOIS.

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire de séance.

### **2024/040 - RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE Etablie en application de l'article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique**

Le Conseil Municipal d'Auriac,

Vu le Code Général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à savoir et afin de pourvoir au départ en retraite d'un agent.

Sur le rapport du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

#### **DECIDE**

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois à partir du 01/07/2024.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique à temps complet. Il devra justifier de la technicité requise pour les missions du poste.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 401 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le : 11 AVR. 2024

SLOW

ID : 019-211901400-20240408-0402024-DE

Mme le Maire est chargée du recrutement de l'agent et habilitée à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article L.332-23-1° si les besoins du service le justifient.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024

Le Maire,

Nicole BARDI



# COMMUNE D'AURIAC

## DEPARTEMENT DE LA CORREZE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des classes vertes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2024

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Philippe DUBOIS, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Brigitte MARC.

Absents excusés : Mr Bernard BATTEUX (procuration à Mme Brigitte MARC),  
Mme Clémentine ESCURE (procuration à Mr Olivier DUCLAUX),  
Mme Sophie GREZE (procuration à Mr Pierre AUTIERE).

Absent : Mr Philippe DUBOIS

Mme Brigitte MARC a été désignée secrétaire.

### **2024/041 - ACHAT DE JEUX EXTERIEURS POUR LE CAMPING**

Madame le Maire indique à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire d'acheter de nouveaux jeux extérieurs enfants pour le camping municipal. En effet les derniers contrôles techniques effectués sur ces jeux font état d'une vétusté et indiquent que les normes de sécurité ne sont plus respectées.

Elle présente le devis de la Société MANUTAN, 143, Bd Ampère, 79074 NIORT CEDEX 9 :

- Jeu ressort chien/chat 2 places – fixation platines pour un montant de 1 296.28 € HT.
- Jeu ressort renard 1 place – fixation platines pour un montant de 698.28 € HT.
- Jeu ressort âne 1 place – fixation platines pour un montant de 698.28 € HT
- Jeu ressort baleine 1 place – fixation platines pour un montant de 897.00 € HT
- 2 sièges de sécurité en caoutchouc chaînes long. 2.00 m pour un montant de 322.46 € HT.

Mme le Maire propose le choix des modèles suivants :

- Jeu ressort chien/chat 2 places – fixation platines pour un montant de 1 296.28 € HT.
- Jeu ressort renard 1 place – fixation platines pour un montant de 698.28 € HT.
- Jeu ressort âne 1 place – fixation platines pour un montant de 698.28 € HT

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 11.1 AVR. 2024

ID : 019-211901400-20240408-0412024-DE

SLOW

- Jeu ressort baleine 1 place – fixation platines pour un montant de 897.00 € HT
- 2 sièges de sécurité en caoutchouc chaînes long. 2.00 m pour un montant de 322.46 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à passer commande auprès de la Société MANUTAN, 143, bd Ampère, 79074 NIORT Cedex 9 pour l'achat de ces jeux pour un montant de 3 923.30 € HT soit 4 707.96 € TTC.

Cet investissement sera inscrit au BP 2024 à l'article 2188.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Auriac, le 08 Avril 2024  
Le Maire,  
Nicole BARDI

